

L'an deux mille vingt-trois, le 5 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Serge MERCIER, Maire.

Présents : MERCIER Serge, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth

Absent excusé : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, CICOCELLA Sébastien, GENTIL Dominique

Secrétaire de séance : GUERRERO Elisabeth

Date de convocation : le 28 septembre 2023

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Monsieur le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé :

PROCURATIONS

Patricia Favre-Petit-Mermet donne procuration à Serge Mercier
Sébastien Cicorella donne procuration à Jean-Pierre Rostaing
Dominique Gentil donne procuration à Julien Romatif

ORDRE DU JOUR

- Délibération pour le remplacement d'un adjoint
- Délibération pour la nomination d'un nouvel adjoint
- Délibération pour le passage en comptabilité M57
- Délibération pour convention mutualisation EBER pour dématérialisation Adullact et Chambersign
- Point/décision sur abribus du centre bourg
- Travaux voirie – bâtiments
- Compte-rendu des commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses

Délibération pour le remplacement d'un adjoint

M Marcel GAS avait signifié au début de mandat son intention de se démettre de ses fonctions d'adjoint à mi-mandat et la Préfecture de l'Isère a accepté cette décision le 4 septembre dernier. La démission de M GAS Marcel étant actée, le Conseil Municipal prend acte de cette décision personnelle et accepte à l'unanimité le remplacement d'un adjoint.

Remerciements du maire et de tous les conseillers adressés à M Marcel GAS pour son engagement, ses compétences et la transmission du savoir.

Délibération pour la nomination d'un nouvel adjoint

M le Maire propose Mme Florence MONIN au poste de 4^e adjoint(e). Aucune autre candidature n'est signalée. Un vote à bulletin secret est mis en place.

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Mme MONIN a obtenu 11 voix ; elle est donc proclamée élue et immédiatement installée dans ses fonctions.

M le Maire félicite Mme Florence MONIN, notre nouvelle 4^e adjointe pour son engagement.

Délibération pour le passage en comptabilité M57

Comme toutes les communes de moins de 1000 habitants, il nous est demandé de changer de référentiel comptable et de passer ainsi du M14 (compta allégée) à M57 à compter du 1^{er} janvier 2024. Cela implique une modification de logiciel comptable et une formation pour nos opérateurs Catherine au secrétariat ainsi que Patricia et Marcel les élus chargés des finances de notre commune.

Délibération pour convention mutualisation EBER pour dématérialisation Adullact et Chambersign

Il est demandé à notre commune d'adhérer à la convention de mutualisation souscrite par l'intercommunalité EBER pour des logiciels de dématérialisation Adullact et Chambersign ; ça concerne les écritures et actes officiels que nous traitons en mairie avec le contrôle de légalité. Le coût de cette adhésion annuelle est de 100 € par commune, adhésion facultative pour notre commune car nous sommes déjà équipés et formés à l'utilisation de logiciels identiques Exchange Act et Exchange Paraph. Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Point/décision sur abribus du centre bourg

Ce point sera traité lors d'un prochain conseil car le conseiller en charge de ce dossier est souffrant et absent à notre séance du jour.

Travaux voirie - bâtiments

Voirie : La route des Coches est terminée, travaux réalisés par EBER à charge EBER.

Les intempéries et les pluies diluviennes du 18 septembre dernier ont raviné bon nombre de nos chemins et routes communales. Quelques maisons ont été inondées sur le chemin de Grands Champs ainsi que sur la route de Champier (RD 51). Une réflexion est à mener avec la DDT pour l'entretien préventif et régulier des fossés.

Bâtiments :

Projet école :

Les dernières réserves notées lors de la réception sont quasiment toutes levées. Une dernière visite de parfait achèvement sera programmée pour les prochaines vacances scolaires de Toussaint.

Désimperméabilisation cour d'école :

Les deux remarques du bureau de contrôle ont été traitées et résolues. Prochaine étape, la plantation des végétaux pour les vacances de la Toussaint. 11 arbres sont programmés dans cette opération.

Barrière terrain de boules :

L'AADP, avec l'aide de notre agent technique, a réinstallé la barrière en bois à l'entrée du terrain de boules.

Plantation d'arbres sur le terrain de boules :

Pour mémoire, suite au projet de désimperméabilisation de la cour d'école, il restait un arbre à planter dans le marché de la rénovation de l'école. Compte tenu des demandes insistantes pour avoir de l'ombre sur le terrain de boules, nous avons pris la décision d'y implanter cet arbre.

Conformément à l'engagement que nous avons pris de profiter de la végétalisation de la cour d'école, nous avons fait chiffrer deux arbres supplémentaires.

Le prix des deux arbres avec les fosses terre/pierres est de 3763,20 € HT, soit 4139,52 € TTC

Compte tenu des nombreuses polémiques suscitées par cette plantation, et du coût important que cela représente, nous avons pris la décision de ne pas donner suite à ce projet pour l'instant.

Véhicule communal :

Nous avons fait établir plusieurs devis pour le remplacement du Kangoo. Le véhicule qui semble le plus adapté à notre utilisation a un délai de livraison de 7 mois. Le coût de location d'un véhicule durant cette durée étant supérieur au prix des réparations, nous avons donc fait réparer le véhicule. Malgré tout, le remplacement du Kangoo reste d'actualité pour 2024 aux vues du rapport de contrôle technique.

Autolaveuse salle Plissonnier :

Nous avons reçu un devis de réparation pour l'auto-laveuse, mais attendons un chiffrage sur du matériel d'occasion avant de prendre une décision.

Intempéries :

Suite aux fortes précipitations que nous avons subies sur notre territoire, de nombreux travaux sont à prévoir (réfection de voiries, curage des fossés...). Ces travaux auront forcément un impact sur notre budget et nous devons sûrement faire des arbitrages.

Compte-rendu des commissions communales et intercommunales

Commission communication

Les membres de la commission se sont réunis à plusieurs reprises afin de préparer et finaliser le Prim'Infos n°9.

La distribution se fera durant le week-end du 7 et 8 octobre.

Commission aménagement du territoire/urbanisme :

Cette réunion nous a permis de faire le point sur les modifications de PLU en cours sur l'interco. Nous avons pris connaissance de la note d'enjeux du PLUI rédigée par le préfet, ainsi que des modifications de lois concernant le SRADDET et le ZAN.

Urbanisme

Rien ce mois-ci dans cette rubrique

Courriers reçus

17 mails ont été reçus suite aux dégâts des pluies torrentielles du 18 septembre dernier. Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle est en cours auprès des services de l'Etat.

Questions diverses

Accès au city Park jouxtant notre cour d'école. Nous envisageons de laisser libre accès à notre jeunesse les mercredis, week-ends et vacances sous respect d'un règlement à afficher. Or, à ce jour, nous estimons les consignes affichées trop « négatives » car il n'y a que des « ne faites pas ceci ou cela ». En conséquence, un nouveau projet de panneau réglementant l'usage et l'accès au city est en cours d'ébauche.

Nous autorisons la MAM à utiliser et divertir ses enfants sur notre cour d'école les mercredis et vacances.

Le projet d'urbanisation du terrain communal avance doucement ; les conditions économiques du moment compliquent le montage des opérations financières

Restaurant Chez Lucas : une proposition financière de rachat est en cours pour l'immobilier (les murs) ainsi que la licence IV et du matériel divers. Le diagnostic DPE est également réalisé.

Date prochain conseil municipal :

Le 16 novembre 2023